



SAINT MARCELLIN

GMK SAS
1235, ZI LA GLORIETTE
38160 CHATTE / SAINT
MARCELLIN
FRANCE
0978 970 970 (prix d'un appel local)

MME SERENA PONS

31 B RUE DE SERENAPONPEUPLIERS
38160 ST VERAND

Page 1 / 1



327802674

Ticket de caisse 327802674

26/03/2024 / 17H31 Caisse 2 Vendeur 044913

Retrait commande n° 945 411 7324558



9454117324558

VENTE						
Désignation	Qté	Garantie	PU HT	TVA	PU TTC	TOTAL
7631405-IPHONE APPLE IPHONE 15 PRO 128GO NATURAL TITANIUM 5G (1) ▶ Dont éco-part DEEE 0,05€ ▶ N° D'IMEI: 359760281032017 ▶ N° D'IMEI: SM73VL2H6HP	1	24 mois	974,17 €	A	1 169,00 €	1 169,00 €
TICKET: 10934 - IMP: 1 - NB LIGNE: 1 - POSTE: CFY411 - SIGN: (NF525) B04786xZp - VER: 1.0.0.1/v1.3.0 - GDH: 26-03-24 17:31:04					SOUS TOTAL	1 169,00 €

ÉLEMENTS DE LA VENTE				
Désignation	Qté	Délivrance au client	PU TTC	TOTAL
7239130-CHARGEUR POUR TÉLÉPHONE MOBILE WEFIX CHARGEUR SECTEUR USB-C 20W (1) ▶ Dont éco-part DEEE 0,02€	1	délivré le 18/03/24	19,99 €	19,99 €
7593120-HOUSSE ET ÉTUI POUR TÉLÉPHONE MOBILE MUVIT FOR FRANCE COQUE TRANSPARENTE MADE IN FRANCE IPHONE 15 PRO (1)	1	délivré le 18/03/24	19,99 €	19,99 €
4705467-PROTECTION D'ÉCRAN POUR SMARTPHONE WEFIX FILM SMALL (1)	1	A délivrer le 18/03/24	29,90 €	29,90 €
			SOUS TOTAL	69,88 €

TOTAL NET TTC	1 238,88 €
----------------------	-------------------

(1) Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la remise du bien.

Totalisation TVA constatée ce jour

Code	Taux	Mt HT	Mt TVA	Mt TTC
A	20,00 %	974,17 €	194,83 €	1 169,00 €
Total		974,17 €	194,83 €	1 169,00 €

Règlements

Déjà Réglé 1 238,88 €

Signature du client :



SAS GMK - Commerçant indépendant, SAS au capital de 90000EUR
RCS Grenoble B 491147815 - Identifiant TVA FR71491147815 - Code NAF 4754Z - SIRET 49114781500014
La Gloriette - Chatte 38160 SAINT MARCELLIN

L'encaissement et la facturation des services sont réalisés pour le compte d'Etablissements Darty et Fils et de ses filiales

Conditions de Garantie

Les garanties légales

Garantie légale de conformité pour les biens et biens comportant des éléments numériques

Tous vos biens et biens comportant des éléments numériques bénéficient de la garantie légale de conformité dans les conditions suivantes.

En cas d'action en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de garantie légale de conformité de :
 - deux (2) ans à compter de la délivrance du bien ;
 - pour l'élément numérique (contenu et/ou service numérique) intégré dans le bien : deux (2) ans lorsque le contrat prévoit la fourniture continue pendant une durée inférieure ou égale à deux ans, ou sans détermination de durée. En cas de fourniture en continu de l'élément numérique pendant une période supérieure à deux (2) ans, le délai de garantie correspond à la durée de sa fourniture conformément au contrat.
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement de son bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-12 du code de la consommation. À défaut, si la réparation ou l'échange sont impossibles ou n'ont pu être mis en œuvre dans le mois suivant sa prise en charge, il pourra demander une réduction de prix ou la résolution de son contrat.
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien pendant :
 - une durée de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien ou du bien comportant un élément numérique. Pour les biens achetés d'occasion ou reconditionnés cette durée est de 12 mois (à compter du 13^{ème} mois, le consommateur devra apporter la preuve que le défaut existait au moment de la délivrance).
 - Pour le défaut de conformité affectant l'élément numérique, le consommateur est dispensé de rapporter la preuve de ce défaut pendant la durée prévue au contrat en cas de fourniture en continu de l'élément numérique pendant une durée supérieure à deux (2) ans.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir votre bien.

Il est rappelé que le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

La réparation de votre produit dans le cadre de la garantie légale de conformité entraînera une prolongation de 6 mois de ladite garantie.

Lorsque le produit est échangé dans le cadre de la garantie légale de conformité en raison de l'impossibilité pour Darty de pouvoir le réparer dans le délai d'un mois suivant votre demande, la garantie du produit de remplacement est alors renouvelée pour une durée de 2 ans. En revanche, lorsque le bien est remplacé à votre demande, la garantie légale de conformité ne pourra faire l'objet d'un renouvellement.

Garantie légale pour les contenus numériques et les services numériques

Tous vos contenus numériques et services numériques bénéficient de la garantie légale de conformité dans les conditions suivantes.

En cas d'action en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'une garantie légale de conformité de :
 - deux (2) ans à compter de la fourniture du contenu ou service numérique en cas de fourniture ponctuelle ou de fourniture continue pendant une durée inférieure à deux ans.
 - De la durée mentionnée dans le contrat en cas de fourniture en continu du contenu ou service numérique pendant une période supérieure à deux (2) ans.
- peut demander la mise en conformité du contenu ou service numérique, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.224-25-19 du code de la consommation. À défaut, si la mise en conformité est impossible dans le mois suivant sa prise en charge, il pourra demander la réduction du prix ou la résolution de son contrat.
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du contenu ou service numérique pendant les douze (12) premiers mois à compter de la fourniture (à compter du 13^{ème} mois, le consommateur devra apporter la preuve que le défaut existait au moment de la fourniture). Lorsque le contenu ou service numérique est fourni pour une durée déterminée dans le contrat, il reviendra professionnel de prouver la fourniture conforme ou que la non-conformité est due à une incompatibilité du contenu ou service numérique avec l'environnement numérique du consommateur alors que le consommateur a été prévenu des exigences techniques du contenu numérique.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir votre produit. Il est rappelé que le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Garantie des vices cachés

Lorsque la chose vendue présente un défaut, vous pouvez également mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Il vous reviendra alors de prouver notamment que le défaut existait au moment de l'achat, qu'il était caché et qu'il rend la chose inutilisable.

Les garanties commerciales

Les conditions des garanties sont détaillées en annexe du Contrat de Confiance dans le tableau des garanties.

La Garantie 2 ans, par le SAV Darty

Conformément à nos obligations légales, vous bénéficiez de la prolongation de la garantie en cours, du temps d'immobilisation de votre appareil suite à une intervention après-vente⁽¹⁾.

L'assistance téléphonique 7j/7 et 24 h/24⁽²⁾ au 0 978 970 970 (prix d'un appel local) Assistance pour tous les produits ou services sous garantie, appelez-nous avant de vous déplacer en magasin : nos équipes, spécialisées par type de produits et services, s'engagent à répondre à vos questions. Prise en main à distance de tous les appareils connectés, lorsque cela est possible, si vous l'autorisez et êtes connecté à l'internet Haut Débit.

Les garanties sur mesure

Darty peut vous proposer des garanties sur mesure. En plus des garanties légales et de la garantie 2 ans par le SAV Darty décrites ci-dessus, vous pouvez éventuellement bénéficier, pour certains produits, de garanties sur mesure Darty pour la durée indiquée sur votre facture. Pour pouvoir bénéficier de la garantie sur mesure Darty choisie, sur les produits indiqués sur votre facture, il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit. La facture d'achat du produit tient lieu de garantie.

Extension de Garantie :

Prolongation de la garantie 2 ans par le SAV Darty d'1 ou 3 ans supplémentaires, portant la durée totale de votre garantie à 3 ou 5 ans. L'Extension de Garantie inclut également, pendant toute la durée de votre garantie :

- une assistance en cas de panne ou de question sur l'utilisation de vos appareils 7j/7 et 24 h/24⁽²⁾ au 0 978 970 970 (prix d'un appel local)
- en cas d'immobilisation en atelier de votre produit en panne, mise à disposition sur demande d'un appareil de prêt⁽³⁾
- la garantie d'une réparation de votre produit dans les 30 jours maximum. À défaut, vous pourrez demander son échange.
- la possibilité de demander l'échange de votre produit si la même panne survient plus de 3 fois pendant la durée de garantie.

Pour les « produits volumineux »⁽⁴⁾, votre Extension de Garantie inclut également :

- l'intervention SAV à domicile pour votre produit en panne.
- une offre de reprise à hauteur de 20% de son prix d'achat si vous renouvelez votre appareil chez Darty au cours de la 6^e ou 7^e année⁽⁵⁾ ;
- et si l'Extension de Garantie a été souscrite en magasin :
 - une vérification annuelle de votre produit par visio-assistance, sur les points de contrôle principaux, accompagnée de conseils d'entretien⁽⁶⁾ ;
 - l'intervention SAV sur mesure pour votre produit en panne, avec confirmation la veille du créneau de 2h⁽⁷⁾.

La visio-assistance et l'intervention SAV sur mesure ne sont pas incluses dans une Extension de Garantie souscrite en ligne sur darty.com

Garantie Remboursement à Neuf :

En cas de panne incluse dans la garantie et constatée par Darty, remboursement de votre produit, dès le 16^e jour suivant l'achat du produit et pendant une durée de 3 ans (et jusqu'à 5 ans pour les micro-ondes non-encastrables). Le remboursement s'effectue par la remise d'une carte-avoir Darty d'une valeur égale au prix d'achat initial de votre produit garanti (remises éventuelles déduites). La carte est valable 12 mois et utilisable en une ou plusieurs fois dans tous les magasins Darty de France métropolitaine, (hors darty.com). Elle ne pourra être ni échangée, ni remboursée, même partiellement ou remplacée si elle était perdue. Pour en bénéficier, présentez-vous au comptoir Darty avec votre produit en panne pour obtenir son remboursement. Pour les produits de la famille micro-informatique, vous devez d'abord effectuer un pré-diagnostic par téléphone au 0 978 970 970 (prix d'un appel local) avec enregistrement de votre produit. La Garantie Remboursement à Neuf prend fin dès lors que votre produit garanti est remboursé. La Garantie Remboursement à neuf inclut l'assistance en cas de panne ou de question sur l'utilisation de vos appareils 7j/7 et 24 h/24⁽²⁾ au 0 978 970 970 (prix d'un appel local) La visio-assistance n'est pas incluse dans une Garantie Remboursement à Neuf souscrite en ligne sur darty.com.

Garantie Direct Échange :

En cas de panne, remplacement à neuf de votre produit, dès le 1^{er} jour et pendant une durée de 3 ans. Le remplacement s'effectue en cas de panne incluse dans la garantie et constatée par Darty. Présentez-vous au comptoir Darty avec votre produit en panne pour obtenir son remplacement. Votre produit de remplacement sera un appareil neuf identique ou techniquement équivalent commercialisé par Darty. Il bénéficiera de la Garantie Direct Échange pendant la durée restante à courir depuis l'achat initial.

Clause de cession du risque :

Darty se réserve le droit de céder à un tiers les contrats de garantie sur mesure. Cette cession ferme et définitive entraînera le transfert des droits et obligations au cessionnaire. L'information relative à cette cession sera signalée sur le site darty.com. Il est convenu qu'en cas de cession, celle-ci n'engendrera aucune diminution de vos droits qui seront assurés par le cessionnaire.

Éléments non inclus dans les garanties commerciales/exclusions

Les garanties ne s'appliquent pas à la réparation de dommages résultant d'une cause externe au produit (par exemple d'un accident, d'un choc, de la foudre, de la tempête), d'un emploi, d'une installation ou d'un branchement non conformes aux spécifications ou prescriptions du constructeur, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation du produit (ayant provoqué par exemple une oxydation), d'une utilisation à caractère commercial ou collectif, de l'utilisation de périphériques, d'accessoires ou de consommables inadaptés. Sont également exclus des garanties sur mesure Darty les éléments consommables ou consommables, tels que les sacs d'aspirateur, les piles et les batteries amovibles, les cartouches d'encre et les lampes, exceptées, pour ces dernières, des lampes des vidéoprojecteurs qui sont garanties pendant trois mois. Pour les ordinateurs et autres produits stockant des données, la garantie ne s'applique pas, en outre, aux dommages résultant d'une modification de programme ou de paramétrage de données, ou d'un défaut de logiciel, Darty ne pouvant, de plus, être tenu pour responsable de la perte ou de la destruction des données stockées dans votre appareil, notamment sous forme de logiciel ou de fichier quelle qu'en soit sa nature, ni de dommages occasionnés par l'utilisation de logiciels acquis par des moyens illégaux (copie). Darty s'engage à appliquer les dispositions spécifiques des garanties contractuelles des constructeurs et des importateurs sur les appareils qu'il vend ou répare.

Mode de règlement des litiges

Pour toute question sur votre achat ou si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter au 0 978 970 970 (prix d'un appel local), 24/24, nous nous efforcerons de trouver une solution amiable.

À défaut de trouver une solution vous donnant satisfaction, vous pourrez nous adresser une réclamation par courrier au Service Clients à l'adresse suivante :

Darty & Fils - Service Consommateur TSA 90014 - 93145 BONDY CEDEX

Darty s'engage à répondre immédiatement, et au plus tard dans les 72 heures, à toute réclamation faite auprès du Service d'assistance téléphonique, et à répondre dans un délai de 10 jours ouvrables aux réclamations faites par courrier.

Si vous n'obtenez pas de réponse satisfaisante à votre réclamation, vous pouvez contacter le médiateur de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD), selon les modalités indiquées à la page <http://www.mediateurfevad.fr> et dont les coordonnées sont les suivantes : 60 rue La Boétie 75008 Paris.

En cas de persistance d'un différend, les règles françaises de droit commun seront applicables.

Pour connaître le détail des Zones de confiance ou avoir le Contrat de Confiance complet, adressez vous à un conseiller en magasin ou rendez-vous sur darty.com

(1) Ce délai part du jour de prise en charge de votre appareil par Darty et prend fin le jour de sa mise à disposition. Cet engagement s'ajoute à l'obligation légale indiquée en page 20 du Contrat de Confiance. (2) Sauf les jours fériés et interdiction législative, réglementaire ou conventionnelle. (3) Pour les téléviseurs, téléphones mobiles, lave-linge, réfrigérateurs ou congélateurs sous garantie sur demande du client. En fonction de la disponibilité d'appareils dans nos SAV, les appareils prêts seront mis à votre disposition dans les 48 heures à compter de la prise en charge de votre appareil par le service après-vente Darty et jusqu'au jour de sa mise à disposition. Ils ne seront pas obligatoirement neufs ou identiques au vôtre. (4) Les « produits volumineux » sont détaillés en annexe dans le tableau des garanties associées au Contrat de Confiance. (5) Reprise de l'ancien appareil couvert par l'Extension de Garantie au cours de la 6^e et 7^e année suivant la date d'achat, à l'occasion de l'acquisition chez Darty d'un appareil de remplacement de même fonction. Le montant de la reprise ne peut excéder 20% du prix d'achat du nouvel appareil ni 20% du prix de l'appareil initial. Cette offre de reprise est également incluse dans les extensions de garantie des Appareils photo numériques (APN), caméscopes et micro-ondes pose libre. (6) Sauf pour les micro-ondes encastrables. (7) Sous réserve de créneaux d'intervention disponibles au moment de l'appel.